

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

**Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517700 Cables: OAU, ADDIS
ABABA**

CONSEIL EXECUTIF
Quinzième session ordinaire
24 – 30 juin 2009
Syrte (LIBYE)

EX.CL/511 (XV)

RAPPORT SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE
DE LA DECISION SUR LA CREATION DU FONDS D'AFFECTATION SPECIALE
POUR LES FEMMES AFRICAINES
(DOC.EX.CL./425 (XIII))

**RAPPORT SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE
DE LA DECISION SUR LA CREATION DU FONDS D'AFFECTATION SPECIALE
POUR LES FEMMES AFRICAINES
(DOC.EX.CL./425 (XIII))**

Contexte

1. Les Etats membres se rappelleront que pour assurer le suivi de l'adoption de la Décision UA/DEC.134-164 (VIII) de la Conférence de l'UA, la DFGD a organisé une conférence continentale sur la création du Fonds d'affectation spéciale pour les Femmes africaines, qui s'est tenue au Malawi en mars 2008.

2. La Conférence continentale a élaboré une Feuille de route pour le fonctionnement du Fonds et a également convenu :

1. Des principes pour guider le Fonds
2. De la création d'un groupe de travail
3. Des termes de référence du groupe de travail
4. De la composition du groupe de travail

3. La réunion a souligné les principes de leadership, de durabilité et, d'accessibilité au fonds et d'appropriation de renforcement des mécanismes existants.

Décision du Conseil exécutif EX.CL/425(VIII)

4. Le rapport de la conférence continentale a été soumis au Conseil exécutif à Sharm El-Sheikh. Le Conseil exécutif a approuvé la recommandation de la réunion relative à la création du Fonds d'affectation spéciale pour les femmes africaines et a également demandé qu'une étude de faisabilité soit faite sur la viabilité du fonds sous la direction de la BAD et a mandaté que le Fonds soit lancé d'ici à juillet 2009.

Mise en œuvre de la décision du Conseil exécutif EX.CL/425(VIII)

5. Suite à l'action nécessaire prise par la Commission à travers la Direction Femmes, Genre et Développement (DFGD) en écrivant et en contactant la Banque africaine de développement l'informant de la décision du Conseil exécutif, la BAD a recruté un expert en février 2009 pour effectuer une étude de faisabilité sur le Fonds d'affectation spéciale pour les femmes africaines pour la période mars-avril 2009.

6. La BAD a organisé une réunion technique avec le Chef de la Division analyse et suivi de la DFGD de l'UA, et le Chef du Service genre de la BAD et l'expert qui est chargé de réaliser l'étude, les 16 et 17 avril 2009 à Tunis pour discuter des grandes lignes de l'étude surtout des principes de leadership, de durabilité, d'appropriation, d'accessibilité du Fonds et du renforcement des mécanismes existants, de la coopération de l'UA, l'évaluation des pays en matière de l'égalité entre les hommes et les femmes, l'impact de la crise globale... A la fin, l'équipe était d'accord pour réaliser une évaluation en matière de genre en parallèlement avec le lancement du

Fonds spécial pour élaborer son plan d'intervention dans les pays et parmi les besoins des femmes.

7. Le projet de rapport de cette étude sera soumis par l'expert à la Commission de l'UA pour traduction et présentation lors de l'atelier de validation prévu les 29 et 30 mai 2009.

2009

Rapport sur l'Etat d'Avancement de la Mise en oeuvre de la Decision sur la Creation du Fonds d'Affectation Speciale pour les Femmes Africaines (DOC.EX.CL./425 (XIII))

Union Africaine

Union Africaine

<http://archives.au.int/handle/123456789/3251>

Downloaded from African Union Common Repository